

CHARTRE D'ENGAGEMENT DE L'ASSOCIATION PODORUN

50 rue du Père Maitre,
97432 Ravine des Cabris.
associationpodorun@gmail.com

- Objectif:
 - Faire la promotion du métier de pédicure podologue
 - Mise en œuvre d'un réseau de pédicure podologue
 - De se rendre sur les évènements, sportifs ou non, où la podologie peut avoir un intérêt quelconque pour les participants
 - De pratiquer des soins de terrain, des bilans podologiques et posturaux et des appareillages divers sur des manifestations sportives
 - Réalisation de formations à destination des professions médicales et paramédicales exerçant à titre libéral.
 - Mises-en place d'actions de santé publique.

- L'association PODORUN s'engage à:
 - Promouvoir la connaissance et le développement de la podologie par la prévention et l'information.
 - S'inscrire dans un contexte de durabilité et d'utilité publique.
 - Responsabiliser, orienter et traiter les patients grâce à une prise en charge globale de sa santé et de son bien-être.

- Les membres s'engagent à:
 - Respecter le sportif dans sa globalité, son libre arbitre, son entendement, ses appartenances sans jugement, sans discrimination, sans prosélytisme.
 - Ecouter les besoins et les demandes des patients ou interlocuteurs et y répondre au mieux selon ses compétences.
 - Respecter les traitements et les soins déjà engagés par les confrères extérieurs.
 - Optimiser les ressources locales, favoriser l'appel à d'autres compétences (internes ou externes) dans un souci d'accompagnement le plus pertinent possible.
 - Se former ou s'engager à se former en podologie.
 - Régler la cotisation annuelle.
 - Participer au développement de l'association PODORUN au travers d'échanges inter-structures (cabinets, CHU, ...), de la participation aux actions de santé publique et/ou forum interprofessionnelle.

